

Les Entreprises du cœur font battre celui de la générosité

Malgré le délitement de la société civile, l'altruisme est une valeur qui se porte encore bien. En témoigne la dynamique de solidarité collective qu'est parvenue à créer en l'espace d'un an la fondation "Les Entreprises du cœur".

MÉCENAT

DRÔME-ARDÈCHE

Tout comme le VRDR (qui, le temps d'une soirée, avait mis ses locaux à disposition) excelle cette saison dans l'art de transformer les essais, la fondation "Les Entreprises du cœur" a également marqué de nombreux points cette année mais aussi et surtout, les esprits.

Officiellement lancé il y a un an sur le modèle initié il y a quelques années dans le Rhône par Alain Mérieux, cette initiative visait à fédérer des entreprises et leurs collaborateurs et à faire en sorte que le monde économique dans toutes ses composantes accepte de s'engager auprès d'associations qui viennent en aide à des personnes en situation d'extrême précarité ou de danger. Face à l'ampleur des besoins sur notre territoire, Les Entreprises du cœur ont choisi de soutenir en priorité des projets associatifs visant à accueillir des femmes victimes de violence et/ou isolées avec ou sans enfants mais aussi des mineurs, étudiants, jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance ou hors dispositif ou



Près de 250 personnes, entreprises, associations et partenaires se sont retrouvées le 2 décembre dernier pour célébrer la première année du fonds de dotation Les Entreprises du Cœur.

bien encore des personnes en situation de grande précarité atteintes de pathologies mentales.

Selon la même logique, les 3 grandes thématiques privilégiées sont l'hébergement d'urgence et la mise à l'abri, la lutte contre la précarité alimentaire et la santé mentale pour des personnes sans-abri.

Dévoilé le 2 décembre dernier, le 1^{er} bilan est venu valider la pertinence du mouvement fondé sur l'altruisme et l'engagement solidaire comme l'a rappelé la présidente de la fondation, Évelyne Barberot : « l'action collective, à travers le don, est le moyen le plus efficace pour faire bouger les lignes, construire un futur souhaitable et solidaire et changer des vies ».

En tout juste un an, Les Entreprises du Coeur ont en effet largement dépassé leurs prévisions initiales avec 45 entreprises engagées représentant plus de 5.000 collaborateurs, 15 associations accompagnées, plus de 81.000€ redistribués dans le cadre d'un premier appel à projets, et 35.000€ de dons de matériels supplémentaires offerts par les entreprises et les collaborateurs. On pourrait également citer des centaines d'heures pour apporter temps et expertises aux associations et un soutien opérationnel à chaque association et à chaque entreprise pour faciliter les liens.

L'ambition est forte pour répondre aux besoins croissants de notre territoire : mobiliser de nouvelles entreprises, renforcer l'engagement des collaborateurs et élargir le nombre d'associations soutenues. La dynamique engagée en Drôme et en Ardèche ne fait donc que commencer.

L'année 2026 s'annonce encore plus ambitieuse puisque 160.000€ de dons seront alloués à des projets solidaires concrets, portés par des associations locales, afin de lutter efficacement contre la précarité et la grande précarité.

FRÉDÉRIC ROLLAND